

Chers parents,

Voici l'info-Parents du mois de septembre 2025.

Bonne lecture !!!



L'équipe administrative de l'école des Étriers

Dates importantes - Août 2025

28 août 2025	Demi-journée d'école 🙋
29 août 2025	Demi-journée d'école 🙋
1 ^{er} septembre 2025	Journée de congé (fête du Travail)
3 septembre 2025	Rencontre de parents <u>maternelle 5 ans</u> à 18h30
3 septembre 2025	Assemblée générale de parents à 19h30
10 septembre 2025	Rencontres de parents <ul style="list-style-type: none">- 18h30 : 3^e année, 4^e année et classes langage- 19h20 : 5^e année et 6^e année- 20h10 : 1^{re} année et 2^e année
22 septembre 2025	Rencontre du comité CCSEHDAA à 19h
26 septembre 2025	Journée pédagogique 🌟
30 septembre 2025	Prise de présence officielle 📋
30 septembre 2025	Photo scolaire 📸

RENTRÉE SCOLAIRE

Nous attendons avec impatience l'arrivée de votre enfant le jeudi 28 août prochain!

Merci de consulter le courriel envoyé le 7 juillet 2025 pour plus de détails.

Vous avez égaré ce courriel? Cliquer [ici](#) pour tout savoir.

Pour les élèves de la maternelle 5 ans, vous devez absolument suivre l'horaire de la rentrée progressive qui vous a été envoyé le 4 juillet 2025.



JOURNÉE(S) PÉDAGOGIQUE(S)



Vendredi le 26 septembre 2025 sera une journée pédagogique.
Seuls les élèves inscrits à l'activité du service de garde sont attendus lors de cette journée.

PHOTO SCOLAIRE

La prise de photo scolaire aura lieu le mardi le 30 septembre. Encore cette année, la compagnie Photo SL immortalisera le joli sourire de votre enfant. Dans un souci écologique, toutes les informations vous seront acheminées par courriel.



SERVICE TRAITEUR



Encore cette année, le service de traiteur sera offert par Merenda. Ce service sera offert cinq jours par semaine à partir du 8 septembre. Nous vous invitons à consulter les informations pour pouvoir vous prévaloir de ce service en [cliquant ici](#).

PAIEMENT DE VOTRE ÉTAT DE COMPTE

Votre état de compte est maintenant disponible sur votre [Mozaïk portail-parents](#). Merci d'acquitter votre solde dès que possible.



DÉBARCADÈRE À L'AVANT DE L'ÉCOLE

Afin de maximiser l'efficacité du débarcadère (à l'avant de l'école) à partir de 8h, les parents doivent demeurer au volant de leur véhicule en marche, et ce, afin de permettre à leur enfant de sortir rapidement du véhicule et de circuler sur le trottoir jusqu'à la cour d'école.



QUESTIONS/PRÉCUPATIONS? À QUI S'ADRESSER?

Si vous avez des questions ou des préoccupations avec une situation vécue avec votre enfant, vous devez en parler avec la titulaire de ce dernier.

Si la situation perdure et que vous avez besoin de parler avec la directrice, voici à qui vous adresser :

Madame **Karine Lemieux**, directrice d'école

- Maternelle
- 1^{re} année
- 2^e année
- Classes développement du langage

Madame **Mélissa Roy**, directrice adjointe

- 3^e année
- 4^e année
- 5^e année
- 6^e année

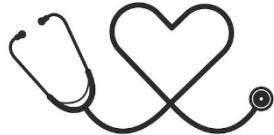
Vous pouvez nous écrire un courriel à l'adresse générale de l'école et la secrétaire de l'école s'occupera de transférer votre courriel à la direction concernée : etriers@csstl.gouv.qc.ca.

MOTIVATION D'ABSENCE

En tout temps, vous devez communiquer avec le secrétariat de l'école pour signaler l'absence de votre enfant **avant 8 h 15**. Merci de nous signaler également le motif de l'absence de votre enfant. Voici comment motiver l'absence de votre enfant :

- Sur votre portail Mozaik-Parents
- Par courriel : etriers@csstl.gouv.qc.ca
- En laissant un message sur la boîte vocale de l'école : 514.477.7014

SANTÉ DE VOTRE ENFANT



S'il y a eu un changement concernant l'état de santé de votre enfant entre le mois de février et la rentrée, merci de nous en informer par courriel : etriers@csstl.gouv.qc.ca.

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Les parents qui désirent s'impliquer dans la vie de l'école sont les bienvenus et permettent de faire vivre de belles activités aux élèves. Nous recherchons des parents qui désirent, entre autres, collaborer au bon fonctionnement de la bibliothèque de l'école. Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec Laurence Langevin, secrétaire d'école via l'adresse courriel suivante : desetriers@csstl.gouv.qc.ca.

*Nous vous souhaitons une année scolaire 2025-2026 remplie de grands accomplissements
et de bonheur au quotidien !*

Informations sur le transport scolaire - Primaire

Mise à jour 2025-2026

Centre
de services scolaire
des Trois-Lacs

Québec

CHERCHER UNE ÉCOLE et VISUALISER LES DONNÉES DU TRANSPORT

Trouver mon école – Bassin des écoles

Vous pouvez **visualiser les données du transport** à compter du 1^{er} août de l'une ou l'autre de ces façons :

1. Sur la plateforme scolaire ([Mozaïk-Portail Parent](#))
2. [Je cherche mon autobus](#)

À NOTER QUE :

- L'heure inscrite est une heure approximative.
- Les enfants doivent être à l'arrêt **10 minutes à l'avance**.
- Votre enfant doit **connaître** son numéro d'autobus ainsi que son adresse et votre numéro de téléphone.

TRANSPORT ET FREQUENTATION AU SERVICE DE GARDE

- **L'élève régulier** (fréquentant le service de garde à raison de **3, 4 ou 5 jours**) **perd son droit au transport** pour la période de fréquentation (**matin et/ou soir**).
- **L'élève à temps partiel** (**inscrit 2 jours et moins** au service de garde) **doit avoir des journées fixes** s'il veut bénéficier du transport scolaire.

PRÉScolaire

Depuis quelques années, le départ des élèves de la maternelle **se fait en même temps que le primaire**.

À NOTER QUE :

- Un parent doit être présent à l'arrêt pour l'accueillir.
- Un [formulaire de décharge](#) peut être complétée pour autoriser le débarquement **avec la fratrie** sur le [Système de demandes en ligne](#).



CHANGEMENT D'ADRESSE

20 août : Date limite pour faire un changement d'adresse en communiquant avec l'école de votre enfant (2 preuves de résidence requises). **Un changement d'adresse soumis après le 20 août sera effectif le 15 septembre 2025.**

À NOTER QUE :

- Par la suite, prévoir un délai minimum **de 5 jours ouvrables** avant d'avoir accès au transport.
- Tout changement **débutera toujours un lundi**.
- **Entre-temps, le transport de votre enfant sera votre responsabilité.**

GARDE PARTAGÉE

Si les **2 adresses sont sur le bassin de l'école**, l'enfant peut bénéficier du transport aux 2 adresses.

- **Une garde partagée doit être de 5 jours, du lundi au vendredi en alternance** pour avoir le service.
- Si vous avez une garde **non conforme** à la [politique](#), veuillez compléter une [demande sur le Système de demandes en ligne](#).
- Si l'une des deux adresses est **hors bassin**, une [demande en place disponible](#) peut être faite sur le [Système de demande en ligne](#).

DEMANDE EN PLACE DISPONIBLE

Une place disponible peut être octroyée à condition qu'il y ait déjà un circuit et des places disponibles.

À NOTER QUE :

- Les [demandes complétées sur le Système de demandes en ligne](#) seront analysées à compter **du 15 septembre et ce, jusqu'au 15 novembre**.
- Entre-temps, le transport de votre enfant devient votre responsabilité.
- **La facturation est déposée dans la plateforme scolaire.**

ACCÈS AU TRANSPORT

Le transport scolaire est un **privilège** qui peut être retiré à votre enfant advenant un **comportement inadéquat** ou qui **ne respecte pas les règles de sécurité établies**.

Pour les **INFORMATIONS COMPLÈTES**, pour voir la **POLITIQUE DU TRANSPORT SCOLAIRE** ou pour utiliser le **SYSTÈME DE DEMANDES EN LIGNE** visitez notre [site internet](#).